



MAIRIE DE  
**L'ILE D'YEU**

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 085-218501138-20260303-DEL260334-DE



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ILE D'YEU

Séance du : **3 mars 2026**

Numéro de la délibération : **DEL/BCH/26/03/34**

<b>Date Convocation</b> 19/02/2026	Le 3 Mars Deux Mille Vingt Six à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.
<b>Date Affichage</b> 19/02/2026	<b>PRESENTS 17</b> : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD.
<b>Nombre de Conseillers :</b>	<b>PROCURATIONS 6</b> : Valérie AURIAUX, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Sandrine TARAUD, Line CHARUAU, Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Anne-Claude CABILIC, Isabelle CADOU, Brigitte GIGOU, Rémy BONNIN, Yannick RIVALIN et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU.
- en exercice	27
- présents	17
- procurations	06
- absents	04
	<b>ABSENTS 4</b> : Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT et Jérôme GEAY
	<b>SECRETAIRE</b> : Rémy BONNIN

### EHPAD CHENES VERTS : APPUI FINANCIER AUPRES DE VENDEE HABITAT POUR DES TRAVAUX DE BROUILLARD D'EAU

#### Rapporteur : Anne-Claude CABILIC

Le bâtiment de l'EHPAD des Chênes Verts est propriété du bailleur social Vendée Habitat.

Il s'agit d'un bâtiment recevant du public situé 17 impasse du Puits Raymond et classé dans la 4ème catégorie de type J.

La CDSA (Commission départementale de sécurité et accessibilité) avait validé une phase 3 d'un schéma directeur d'amélioration des conditions de sécurité par la mise en place d'un système d'extinction par brouillards d'eau avec demande de dérogation (mise en sécurité incendie). Ces dispositions ont été confirmées par un arrêté municipal en date du 31 mars 2025.

Vendée Habitat a procédé à une consultation et va réaliser les travaux en 2026. Dans ce cadre Vendée Habitat sollicite une subvention du département à hauteur de 5% du montant total HT des travaux. Le coût total de l'opération est estimé à 526 108€ TTC soit **438 423 €HT** dont **398 772 € HT** de travaux subventionnables.

Pour que Vendée Habitat puisse solliciter l'aide du Département, la Commune doit prendre sa part par un cofinancement à hauteur de 20% (des 5%), les 80% restant étant pris en charge par le Département.

Aussi, il est proposé d'approuver une subvention communale aux travaux d'installation du brouillard d'eau aux Chênes Verts selon les modalités suivantes :

- Montant total travaux 398 772 € HT (maîtrise d'ouvrage Vendée habitat)
- Demande de subvention à hauteur de 5 % répartie comme suit :
  - o Subvention du Département (80%) : 15 951€, calculée sur le montant travaux (et pas sur le montant global de l'opération)
  - o Subvention de la Mairie de l'Île d'Yeu (20%) : 3 988 €

Pour pleine information, le prix des travaux du maître d'ouvrage impactera la redevance versée par l'EHPAD à Vendée Habitat comme suit :

- Redevance actuelle : 4 795,29€ par mois
- Redevance prévisionnelle après travaux : 10 782,27€ par mois

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (23 POUR) :**

- ◆ **APPROUVE** le versement d'une subvention d'investissement à Vendée habitat, selon les termes précités d'un montant de 3 988€ ;
- ◆ **DIT** que ce montant sera inscrit au budget primitif 2026
- ◆ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme  
La maire,  
Carole CHARUAU